



**Financement climatique
fourni et mobilisé par
les pays développés en
2013-2018**

Principaux résultats

Principaux résultats

Ce rapport présente les volumes annuels pour 2013-18 du financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés pour les pays en développement dans le cadre des processus de la CCNUCC. Il ajoute les chiffres de 2018 à ceux déjà publiés par l'OCDE pour les années précédentes sur la base du même cadre comptable. Ce cadre est cohérent avec les résultats de la COP24 de la CCNUCC sur les sources de financement et les instruments financiers pour la comptabilisation des financements fournis et mobilisés à travers les interventions publiques.

L'analyse est basée sur quatre composantes distinctes: les financements climatiques publics bilatéraux des pays développés, les financements climatiques publics multilatéraux attribués aux pays développés, les crédits à l'exportation liés au climat accordés par les pays développés et les financements climatiques privés mobilisés par et attribués aux pays développés. En tant que tels, les chiffres présentés ici ne reflètent pas tous les financements pour l'action climatique dans les pays en développement. Ils excluent notamment les financements climatiques publics nationaux et Sud-Sud, les financements climatiques multilatéraux imputables aux pays en développement, ainsi que les financements privés investis en l'absence de financements publics des pays développés.

La série chronologique est cohérente de 2013 à 2018 pour les financements climatiques publics bilatéraux et multilatéraux ainsi que pour les crédits à l'exportation. Par conséquent, pour ces trois composantes, le rapport présente des analyses sur 2013-18. En revanche, les chiffres des financements climatiques privés mobilisés à partir de 2016 ne sont pas directement comparables à ceux de 2013-14 en raison de la mise en œuvre de méthodes de mesure améliorées et de l'absence de chiffre qui en résulte pour 2015. En conséquence, les analyses du financement climatique total fourni et mobilisé par les pays développés, et de la composante des financements climats privés mobilisés se concentrent sur 2016-18.

Tendances générales

- Le financement climatique total fourni et mobilisé par les pays développés pour les pays en développement a atteint 78,9 milliards USD en 2018, en hausse de 11% par rapport à 71,2 milliards USD en 2017. Cela représente un taux de croissance plus lent que l'augmentation de 22% de 2016 (58,6 milliards USD) à 2017.
- Dans ce total, les financements publics pour le climat fournis par les pays développés sont passés de 37,9 milliards USD en 2013 à 62,2 milliards USD en 2018, hors crédits à l'exportation liés au climat. Ce montant s'élève à 64,3 milliards USD en 2018 en incluant les crédits à l'exportation.
 - Les financements climatiques publics bilatéraux ont atteint 32,7 milliards USD en 2018, représentant la plus grande part du total 2018. Cela représente une augmentation de 5,7 milliards USD (+ 21%) par rapport à 2017. Depuis 2013, cette composante a augmenté en moyenne de 2 milliards USD par an.
 - Les financements climatiques publics multilatéraux attribués aux pays développés se sont élevés à 29,6 milliards USD en 2018. Ce chiffre est 2,1 milliards USD plus élevé (+ 8%) qu'en 2017. Depuis 2013, cette composante a augmenté en moyenne de 2,8 milliards USD par an.
 - Les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public restent une petite composante, à 2,1 milliards USD en 2018. Le niveau moyen annuel sur 2013-2018 était de 1,9 milliard USD.
- Les financements climatiques privés mobilisés attribués aux pays développés se sont stabilisés à 14,6 milliards USD en 2018, soit 0,1 milliard USD de plus qu'en 2017, quand ils atteignaient 14,5 milliards USD, après une croissance de 10,1 milliards USD en 2016. L'augmentation moyenne annuelle sur 2016-2018 était de 2,2 milliards USD.

Tableau 2. Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés (en milliards USD)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Financements climatiques publics bilatéraux (1)	22.5	23.1	25.9	28.0	27.0	32.7
Financements climatiques publics multilatéraux imputables aux pays développés (2)	15.5	20.4	16.2	18.9	27.5	29.6
Sous-total (1+2)	37.9	43.5	42.1	46.9	54.5	62.2
Crédits à l'exportation liés au climat bénéficiant d'un soutien public (3)	1.6	1.6	2.5	1.5	2.1	2.1
Sous-total (1+2+3)	39.5	45.1	44.6	48.5	56.7	64.3
Financements climatiques privés mobilisés (4)	12.8	16.7	N/A	10.1	14.5	14.6
<i>Par les financements climatiques publics bilatéraux</i>	6.5	8.1	N/A	5.0	3.7	3.8
<i>Par les financements climatiques publics multilatéraux imputables aux pays développés</i>	6.2	8.6	N/A	5.1	10.8	10.8
Total général (1+2+3+4)	52.2	61.8	N/A	58.6	71.2	78.9

Note: Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs composantes. L'absence de données pour le financement privé mobilisé en 2015 est liée à la modernisation des méthodes de mesure. Par conséquent, le total général pour la période 2016-18 et celui pour 2013-14 ne sont pas directement comparables.

Source: sur la base des rapports biennaux à la CCNUCC, des statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE, des statistiques du Groupe de crédit à l'exportation de l'OCDE, ainsi que de données complémentaires rapportées à l'OCDE.

Répartition par thème climatique, instrument et secteur

- Durant la période 2016-18, les financements totaux pour l'atténuation et pour l'adaptation fournis et mobilisés par les pays développés ont tous les deux suivi une tendance à la hausse. Les financements pour l'adaptation ont augmenté de 29% par an en moyenne pour atteindre 16,8 milliards USD en 2018, tandis que les financements pour l'atténuation ont augmenté de 15% par an en moyenne et davantage en termes absolus, atteignant 55 milliards USD en 2018. L'atténuation continue de représenter plus de deux tiers (70%) du total 2018, l'adaptation 21% et le reste pour des activités visant les deux à la fois.
- En terme d'instruments financiers qui sous-tendent les financements publics climatiques fournis par les pays développés (à la fois bilatéralement et via des institutions multilatérales), les prêts ont plus que doublé, passant de 19,8 milliards USD en 2013 à 46,3 milliards USD en 2018. Les subventions ont fluctué autour de 10 milliards USD par an en 2013-15 et environ 12 milliards USD en 2016-18. En conséquence, entre 2013 et 2018, la part des prêts dans le total des financements publics est passée de 52% à 74%, tandis que la part des subventions est passée de 27% à 20%. Les prises de participation sont passés de 0,7 milliard USD en 2013 à 1,1 milliard USD en 2018, soit 2% des financements climatiques publics.
- La plus grande part du financement climatique total fourni et mobilisé en 2016-18 est allée au secteur de l'énergie (34%), suivie par le transport et le stockage (14%), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (9%), puis l'eau et l'assainissement (7%). Le financement de l'atténuation a dominé les secteurs de l'énergie et des transports. La part du financement de l'adaptation était la plus importante dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement ainsi que pour l'agriculture.

Répartition géographique

- Durant la période 2016-18, l'Asie a bénéficié de la plus grande part (43%) du financement climatique total fourni et mobilisé par les pays développés, suivie de l'Afrique (25%), des Amériques (17%) et de l'Europe hors UE/EEE (4 %) et de l'Océanie (1%). Le reste (10%) concernait, au moment du rapportage, des régions multiples ou non précisé. Au niveau de sous-régions, les zones très peuplées, telles que l'Asie du Sud et de l'Est ou l'Amérique du Sud, ont bénéficié des parts les plus importantes du total (18%, 13% et 12%, respectivement).

- En 2016-18, 79% du financement climatique total fourni et mobilisé par les pays développés ont été rapporté comme alloués à des pays individuels, tandis que 21% ont été rapportés à un niveau régional ou pour plusieurs pays. Les financements pour les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) représentaient respectivement 14% et 2% du total. En termes de répartition par tranche de revenu, 69% concernaient les pays à revenu intermédiaire (PRI), 8% les pays à faible revenu (PFR) et 2% un nombre limité de pays à revenu élevé (HIC) inclus dans le périmètre géographique de l'analyse.
- En termes de financement climatique par habitant, les PEID et les autres pays à population relativement faible ont été les plus grands bénéficiaires en 2016-18. Sur les 25 premiers bénéficiaires par habitant, 21 étaient des PEID. Les quatre autres ont une population de moins de 10 millions d'habitants. Les régions et sous-régions à population relativement faible, notamment l'Océanie, l'Europe hors UE/EEE et l'Asie centrale ont bénéficié de plus de 20 USD par habitant, tout comme l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud. Les sous-régions très peuplées, telles l'Asie de l'Est et du Sud, l'Afrique de l'Ouest et Centrale, ont bénéficié de moins de 10 USD par habitant.
- La répartition du financement climatique dans les PFR diffère considérablement de celle des pays en développement en moyenne, avec l'adaptation, le financement par dons, les secteurs de l'eau et de l'assainissement et de l'agriculture, tous représentant des parts plus élevées du financement climatique fourni et mobilisé en 2016-18. En revanche, l'atténuation, les secteurs de l'énergie et des transports, les prêts et les financements privés mobilisés représentaient tous des parts plus élevées pour les PRI que pour l'ensemble des pays en développement en moyenne.

Caractéristiques des financements climatiques privés mobilisés

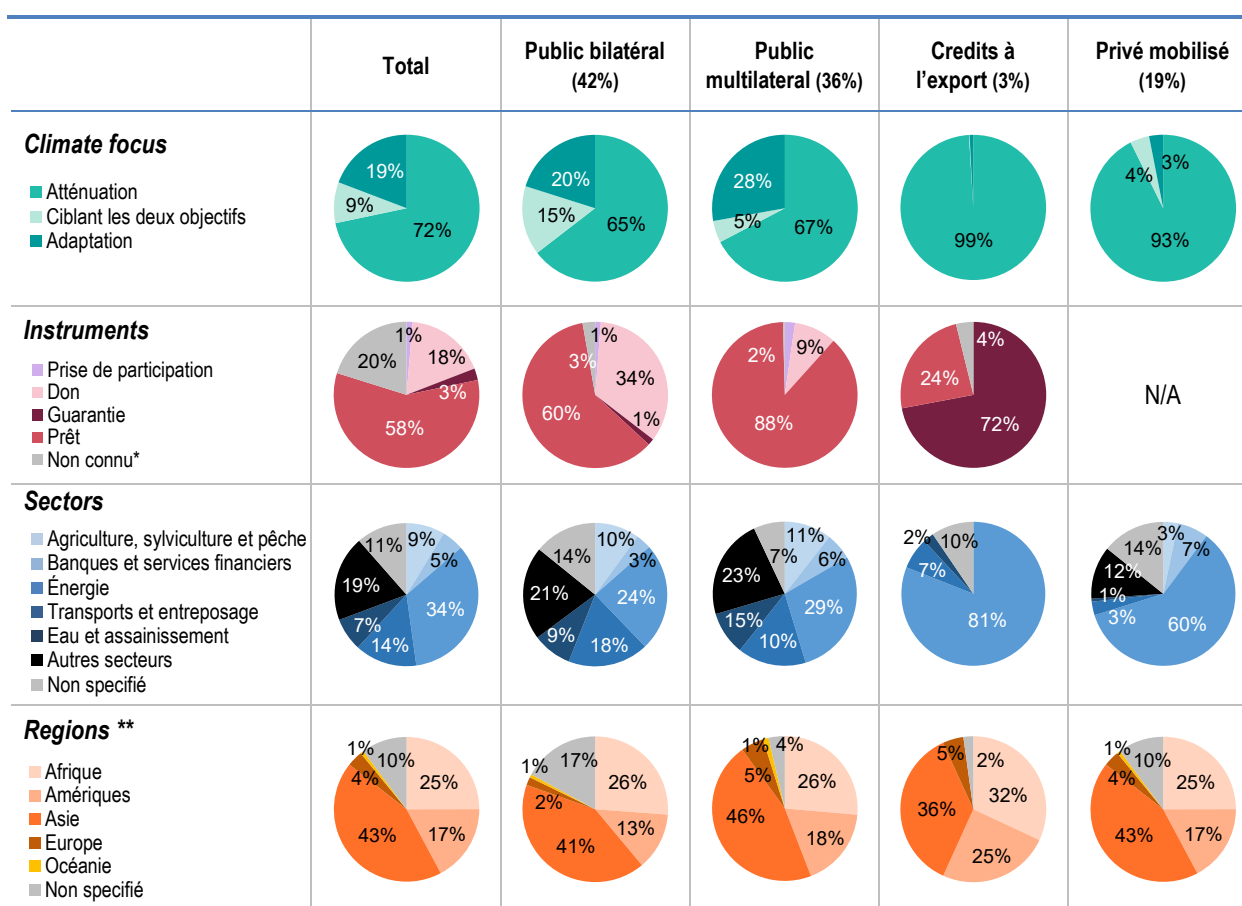
- Les financements climatiques privés mobilisés par les pays développés en 2016-18 se sont concentrés presque uniquement sur l'atténuation (93%), ciblaient principalement le secteur de l'énergie (60% du total) et ont principalement profité aux PRI (69%). En revanche, l'adaptation, le secteur agricole et les PFR représentaient des parts beaucoup plus faibles. L'Asie (44%), les Amériques (25%) et l'Afrique (17%) ont été les principales régions bénéficiaires.
- En 2016-18, les pays développés ont mobilisé des financements climatiques privés principalement à travers des investissements directs dans des entreprises ou des entités à vocation spéciales (EVS) dans le cadre du financement de projets, des garanties et des prêts syndiqués:
 - Les financements climatiques privés mobilisés via des garanties et des prêts syndiqués ont augmenté en termes absolus et relatifs au cours des trois années pour atteindre respectivement 31% (4,5 milliards USD) et 19% (2,8 milliards USD) du total de 14,6 milliards USD en 2018.
 - La mobilisation par l'investissement direct dans les entreprises ou les EVS a diminué en termes absolus et relatifs au cours des trois années mais reste le principal mécanisme de mobilisation en 2018 (4,8 milliards USD; 33% du total).
 - Les lignes de crédit (0,9 milliard USD en 2018), les investissements dans des fonds (0,8 milliard USD) et les mécanismes de cofinancement simples (0,8 milliard USD) représentaient, ensemble, un peu moins de 20% du financement privé climatique mobilisé chaque année.

Données et aspects méthodologiques

- La disponibilité et la qualité des données se sont améliorées au fil du temps. Cependant, un certain nombre de défis demeurent pour améliorer encore la qualité et l'accessibilité des données. Par exemple, le rapportage par les pays des données sur les financements climatiques bilatéraux à la CCNUCC dans un format lisible par machine et harmonisé limiterait les erreurs et augmenterait l'efficacité des processus analytiques.

- La comparabilité des données permet d'éviter le double comptage. Une certaine normalisation peut avoir lieu dans le cadre des processus de collecte de données de chaque pays et entre les institutions (par exemple les banques multilatérales de développement). Les normes statistiques internationales, telles que celles du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, jouent cependant un rôle crucial dans l'amélioration de la comparabilité et de la cohérence des données.
- Le rapportage de données sur les financements climatiques au niveau des activités individuelles maximise la qualité et la robustesse des analyses et contribue à instaurer la confiance entre les pays bénéficiaires et les pays fournisseurs. Dans ce contexte:
 - Les bailleurs de fonds publics, à la fois bilatéraux et multilatéraux, pourraient améliorer la transparence sur la part de chaque projet qu'ils évaluent et rapportent comme étant spécifiquement pour le climat, afin de répondre aux préoccupations potentielles de surestimations et de faciliter les examens par des tiers.
 - Les fournisseurs et les destinataires de données pourraient collaborer davantage pour résoudre les problèmes de confidentialité, en particulier ceux liés au financement privé mobilisé, de manière à permettre à la communauté internationale d'accéder aux informations au niveau de détail nécessaire pour éclairer les processus politiques.

Infographie 1. Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés (2016-18, %)



* «non connu» comprend les financements publics non spécifiés ainsi que tous les financements climatiques privés mobilisés.

** Chacune des régions comprend uniquement les pays en développement tels que définis à l'annexe 3 du présent rapport.

Source: sur la base des rapports biennaux à la CCNUCC, des statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE, des statistiques du Groupe de crédit à l'exportation de l'OCDE, ainsi que de données complémentaires rapportées à l'OCDE.



Rapport complet:
<http://oe.cd/cf-2013-18>

Novembre 2020